

Éviter de respirer vapeurs.

Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention :

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ne PAS faire vomir.

En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration (%)	Autres identificateurs
Acétone	67-64	35	Sans objet
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	111-90-0	25	Sans objet
Terpène	8000-0	5	Sans objet
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64700-8-9	5	Sans objet

Notes

*RCC en cours de révision. RCC = Renseignements commerciaux confidentiels.

Numéro d'enregistrement du CRMP: 11111. Date d'expiration: le 13 avril, 2015. (Terpène)

Concentrations sont exprimées en volume/volume.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Éloigner la source d'exposition ou se déplacer à l'air frais. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver profondément les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un

Identificateur du produit : Nettoie SUPER Bien

Date de préparation : le 09 mars, 2015

Page 02 de 08

médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation :

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

En cas de contact avec la peau :

Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

En cas de contact avec les yeux :

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

En cas d'ingestion :

Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique.

Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque pour la santé.

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. De même, les conditions créées au cours d'un incendie peuvent entraîner la formation d'autres composés toxiques et irritants tels que le formaldéhyde, le méthanol, l'acide acétique, le peroxyde d'hydrogène, le méthane et l'oxyde d'éthylène.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Évacuer le secteur. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Colmater la fuite avant de tenter d'éteindre l'incendie. Le produit pourrait former un mélange explosif et se rallumer.

Refroidir les contenants pour éviter qu'ils n'éclatent.

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive.

Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

S'il y a risque de contact dermique avec le détergent concentré : un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Produit concentré :

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Identificateur du produit : Nettoie SUPER Bien

Date de préparation : le 09 mars, 2015

Page 03 de 08

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Avant d'entrer, surtout dans les espaces clos, vérifier l'atmosphère avec un moniteur approprié. Contrôler la zone pour déceler une atmosphère inflammable ou explosive.

Produit (dilué selon les instructions) :

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité aucune autre précaution particulière n'est requise.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré :

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Produit concentré :

Fuites et déversements mineurs :

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche.

Produit (dilué selon les instructions) :

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lors de la manipulation du produit dilué :

Aucune précaution relative à la manutention n'est nécessaire.

Lors de la manipulation du produit concentré :

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Dispositions générales relatives à l'hygiène

NE PAS fumer sur les lieux de travail.

Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum.

Garder les vêtements contaminés sous l'eau, dans des récipients fermés. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Produit concentré :

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : à température contrôlée, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, local approuvé résistant au feu, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité).

Stocker une quantité minimale. Éviter le stockage en vrac à l'intérieur.

Identificateur du produit : Nettoie SUPER Bien

Date de préparation le 09 mars, 2015

Page 04 de 08

Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL		AIHA® WEEL®	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond	TWA 8h	TWA courte durée [C]
Acétone	250 ppm A4	500 ppm	1000 ppm		Non établie	
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	Non établie		Non établie		25 ppm	
Terpène	Non établie		Non établie		30 ppm	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Non établie		Non établie		Non établie	

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. A4 = Substance non classifiable comme cancérigène pour l'humain.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible.

AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. WEEL® = Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Lors de la manipulation de grandes quantités d'un produit concentré : utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Éviter tout contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Éviter tout contact cutané. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : Barrière® (PE/PA/PE).

NE PAS utiliser les matériaux suivants : caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, polychloroprène.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Produit concentré : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques, ou, porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); -94.6 °C (estimé) (congélation)

Identificateur du produit : Nettoie SUPER Bien

Date de préparation le 09 mars, 2015

Page 05 de 08

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	56 °C
Point d'éclair	22 °C (72 °F) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	180 mm Hg à 20 °C (Acétone)
Densité de vapeur	> 3 (estimé)
Densité relative (eau = 1)	0.86 à 20 °C
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	<= 20.5 mm ² /s (cinématique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents réducteurs (p. ex. hydroquinone).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Acétone	30000 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	5800 mg/kg (rat femelle)	> 15800 mg/kg (lapin)
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	> 5240 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (aérosol)	8690 mg/kg (rat)	8415 mg/kg (lapin)
Terpène	Pas disponible	5300 mg/kg (rat)	Pas disponible
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	8500 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (aérosol)	> 6000 mg/kg (rat)	Pas disponible

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. (Terpène). (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. (Acétone)
Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.
L'acétone non diluée est un irritant sévère pour les yeux.(CHEMINFO)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.
Peut causer irritation du nez et de la gorge, dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.
Sensibilisant cutané. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) d'après les tests sur des animaux. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Acétone	Non évaluée	A4	Non listée	Non listée
Éther monoéthylique du diéthylène glycol	Non évaluée	Non désignée	Non listée	Non listée
Terpène	Non évaluée	Non désignée	Non listée	Non listée
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

NTP = National Toxicology Program.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. (Acétone)

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

Brûler dans un incinérateur approuvé selon les règlements fédéraux, provinciaux ou d'état et locaux.

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 5. (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 09 mars, 2015

Date de la plus récente version révisée le 13 avril, 2015

Indicateurs de révision

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 27 mars, 2015:

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; TLV® ACGIH®.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 13 avril, 2015:

Information du LCRMD.

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).